

Dix ans dans les géôles de Sékou Touré  
ou  
La vérité du Ministre



Alpha-Abdoulaye DIALLO

Dix ans dans les géôles de Sékou Touré  
ou  
La vérité du Ministre

**L'Harmattan**  
5-7, rue de l'École-Polytechnique  
75005 Paris  
FRANCE

**L'Harmattan Hongrie**  
Hargita u. 3  
1026 Budapest  
HONGRIE

**L'Harmattan Italia**  
Via Degli Artisti 15  
10124 Torino  
ITALIE

Première édition Calmann-Lévy, 1985

© L'Harmattan, 2004  
ISBN : 2-7475-7493-8  
EAN 9782747574938

## *Avant-propos*

Le 22 novembre 1970, le Portugal a pris la responsabilité d'attaquer le territoire de l'État souverain de la république de Guinée. Cette agression, condamnée sur le plan international par le monde entier, servira à Sékou Touré, sur le plan intérieur, de prétexte à des arrestations arbitraires massives parmi la population guinéenne. Il y procédera en deux vagues successives, la première, du lendemain de l'agression aux exécutions capitales du 25 janvier 1971 et la seconde, à partir des mois d'avril et mai de la même année.

Le nombre de personnes arrêtées au cours de cette période, « la période sombre de notre histoire » disait Sékou Touré en privé au soir de sa vie, ne pourra jamais être connu. Le chiffre de cinq mille ne me paraît nullement exagéré pour la période 1970-1971 : Ismaël Touré, lors de mon interrogatoire, début août 1971, m'a dit que j'étais le 2 569<sup>e</sup> prisonnier de la seconde vague.

La plupart des prisonniers seront fusillés ou assassinés par diète noire. Par un mystère de la providence difficile, sinon impossible à pénétrer, une poignée arrivera à « s'en tirer ». Je suis au nombre de ces rescapés. Sur seize ministres<sup>1</sup> arrêtés en fonction, trois en réchapperont : je suis l'un de ces trois miraculés. Le récit qui va suivre, plus qu'un récit, est le témoignage de mes années de prison. Je ne raconterai ici que ce que j'ai vécu ou ce qui m'aura été rapporté par celui qui l'a directement vécu ou, à la limite, ce que je tiens de plusieurs sources concordantes. Et si je parle longuement de ma propre expérience, ce n'est nullement qu'elle serait la plus intéressante de toutes celles

1. Voir annexe.

vécues alors : c'est simplement que c'est celle que je connais le mieux.

Dois-je l'avouer ? Plus d'une fois, j'ai failli abandonner l'entreprise, ému au rappel de souvenirs cruels qui, encore aujourd'hui, à des années d'intervalle, me font vraiment mal.

Plus d'une fois j'ai failli renoncer, laisser enfouis, en moi-même tant de faits que j'aurais préféré n'avoir jamais vécus, tant de blessures encore à vif et qui, malgré le temps, n'arrivent pas à se cicatriser. Se cicatriseront-elles jamais ?

Plus d'une fois, ma plume a hésité, trébuché, s'est cabrée, s'est arrêtée, incapable de trouver dans une langue d'une richesse pourtant inouïe, d'une malléabilité extrême, les mots qu'il faut, les expressions qui conviennent pour rendre, dans leur vérité nue, les faits inimaginables vécus dans les prisons de la révolution guinéenne, où la réalité a toujours dépassé la fiction.

Plus d'une fois, nous avons failli, ma plume et moi, choisir le silence, un silence commode qui nous eût, peut-être, aidés à oublier, à faire table rase, à partir de nouvelles données pour essayer de nous construire une vie nouvelle !

Le silence, certes, est commode. Mais il a des relents de complicité avec ceux qui, trop portés sur la haine, ont commis des crimes ignominieux ; des relents aussi de trahison envers ceux qui sont morts, et envers le peuple de Guinée.

Aussi, avons-nous à chaque fois repris l'ouvrage, condamnés à un impérieux devoir de vérité envers tous ces morts qui sont morts sans trop savoir pourquoi ! Ils sont miens ces hauts cadres de l'État au talent immense, au prestige qui a, depuis longtemps, franchi les frontières de la Guinée et même de l'Afrique. Je dois témoigner pour eux ! Ils sont miens aussi ces adolescents à peine éclos à la vie, ces paysans dont l'ambition ne dépassa jamais les limites de leur village, voire de leur hameau. Ils ont tous été assassinés de sang-froid. Nul ne parlera jamais d'eux ! Je dois témoigner pour eux.

Quand j'étais au bloc du camp Boiro, sans espoir de « jamais m'en tirer », toute ma prière était qu'il y eût quelqu'un qui révélât, un jour, le plus simplement du monde, ce que nous avons vécu et qui pût ainsi contribuer à notre réhabilitation.

C'est pourquoi, malgré des différences d'éducation, d'appréciation et de sensibilité qui ont existé entre nous, je suis reconnais

sant à Jean-Paul Alata<sup>1</sup> d'avoir été, le premier, « ce quelqu'un ». C'est pourquoi aussi, malgré quelques réserves que j'ai sur son ouvrage, je suis reconnaissant à Amadou Oury Diallo<sup>2</sup>, trop tôt lancé dans une dramatique affaire et qui se réhabilite en révélant les machinations du régime.

Je voudrais ce témoignage loin de toute amertume, de tout esprit de vengeance, de toute passion, de toute haine. La passion et la haine associées à une ambition démesurée de pouvoir expliquent en partie ce qui s'est passé en Guinée. Comment ne pas s'y laisser entraîner par un choc en retour quand on a été témoin, victime de tout le mal qu'elles ont occasionné ? Mais il faut dépasser le stade de la réaction primaire, le stade de la haine toujours mauvaise conseillère et destructrice. Le « vécu » de Boiro appartient désormais au patrimoine national du peuple de Guinée, à son expérience politico-historique. Il n'appartient plus en propre ni à ceux qui l'ont subi, ni à leurs familles qui en ont fortement senti les contrecoups.

A force d'efforts sur moi-même, de combats avec moi-même et malgré encore des moments d'intense émotion, de trouble, j'ai pu dépasser ce stade de la réaction primaire, de la haine vers laquelle on est insidieusement attiré, pour atteindre à une certaine objectivité qui me permettra, peut-être, de mieux analyser ce vécu, pour en tirer de meilleures leçons pour l'avenir. Cette objectivité ne signifie nullement que j'oublie.

Certes, je veux non pas oublier, car cela ne s'oublie pas, mais surmonter, transcender et pardonner ce qui m'a été fait à moi personnellement, en tant qu'individu. Mais, si je m'efforce encore aujourd'hui de pardonner — efforts du croyant que sa religion invite toujours au pardon, efforts de l'homme d'une certaine culture conscient que la grandeur est toujours dans le pardon, que plus la faute est grande, plus le pardon a du mérite — je refuse, cependant, d'oublier les crimes commis contre tant d'innocents, contre le peuple de Guinée. Et si je livre, aujourd'hui, ce témoignage, mon objectif fondamental, c'est l'information du monde entier mais surtout du peuple de Guinée, des peuples d'Afrique, pour éviter que ne se répètent de tels faits, en Guinée même, ou ailleurs en Afrique !

Je voudrais avant de commencer mon témoignage, dire ma

1. Ancien détenu politique au camp Boiro, auteur de l'ouvrage *Prisons d'Afrique* (éd. du Seuil).

2. Ancien détenu politique au camp Boiro, auteur de l'ouvrage *la Mort de Diallo Telli* (éd. Karthala).

reconnaissance : d'abord à Amnesty International, qui en dénonçant avec vigueur les violations des droits de l'homme par Sékou Touré, a mis bien souvent son régime en difficulté ! A *Jeune Afrique* qui, inlassablement, avec courage et obstination, malgré beaucoup d'incompréhensions au départ, a toujours rapporté en les stigmatisant, les crimes du dictateur de Conakry assoiffé de pouvoir autant qu'aveuglé par lui. A la Ligue internationale des droits de l'homme et aux ambassadeurs américains Loebb, Attwood et McIlvaine qui ont porté devant l'ONU le débat sur la violation des droits de l'homme par Sékou Touré. Enfin et surtout, aux femmes de Guinée, ces mères miennes, ces sœurs miennes, dont le courage et la détermination ont ébranlé Sékou Touré sur son piédestal, l'ont obligé à desserrer quelque peu le carcan politico-économico-policié dont il avait enserré le peuple de Guinée, à libérer certains de ceux qu'il a appelés « cinquièmes colonnes » et à se rendre à Monrovia-Canossa !

A tous, et à tous ceux qui ont été solidaires des victimes de Sékou Touré, je dis du fond du cœur, toute ma reconnaissance, exprimant en cela, j'en suis sûr, le sentiment profond de mes compagnons de misère.

A. Abdoulaye PORTO DIALLO  
14 mars 1984

PREMIÈRE PARTIE

L'AGRESSION PORTUGAISE  
DU 22 NOVEMBRE 1970  
ET SES CONSÉQUENCES



## *La nuit de l'agression et la première vague*

La nuit est profonde, sereine. En ces derniers jours de novembre, au sortir de la saison des pluies, le harmattan commence à faire sentir ses effets : la chaleur lourde et moite dont Conakry détient le secret, a disparu, faisant place à une douce fraîcheur.

Dans ce quartier résidentiel où se trouve la petite villa que nous habitons, à mi-distance entre la place Pérrone et l'hôtel de France, le silence est dense. Nul bruit si ce n'est, dans les frondaisons épaisses de ces fromagers géants, de ces manguiers aux feuillages touffus, de ces flamboyants fleuris qui font le charme de la ville, le murmure de la brise soufflant de l'océan Atlantique et balançant les palmes des cocotiers. Nul bruit si ce n'est le cri intermittent et régulier de quelque oiseau nocturne, assimilé selon la croyance populaire à quelque sorcière tapie dans l'obscurité, à l'affût de quelque victime.

Cette journée du samedi 21 novembre 1970 avait été harassante. Le carême touchait à sa fin. La fatigue et la lassitude ne s'en faisaient que davantage ressentir. Je dormais d'un sommeil de plomb.

Brusquement, ma femme me secoue. Je me réveille en sursaut. Des coups de feu bien nourris. Armes automatiques. Éclats d'obus, grenades, bazookas.

Les hypothèses se heurtent dans mon esprit. Coup d'État ? Bagarre entre gendarmes au P.M.3<sup>1</sup>, entre militaires à côté, dans

1. P.M.3 = Peloton mobile de gendarmerie.

le camp annexe près de la place Péronne ? Bagarre entre éléments du P.A.I.G.C.<sup>1</sup> basés au *Slip way*, ou entre ces derniers et des miliciens ?

Mon premier réflexe : l'interrupteur. Pas de lumière. Le téléphone ! Je le cherche à tâtons dans l'obscurité de la chambre. Je l'avais placé par terre, à la descente du lit, sur le tapis. Aïcha, mon épouse, devinant mes gestes, frotte une allumette trouvée je ne sais où. Vite, un numéro.

« *Prêt!*<sup>2</sup>, Président, c'est vous ?

— Oui, *Prêt!* C'est Porto ?<sup>3</sup> »

La voix tremble légèrement.

« Oui, Président. — Qu'est-ce qui se passe ?

— Je n'en sais rien. J'ai envoyé les camarades gendarmes avec Zoumanigui<sup>4</sup> voir dans les différents camps militaires.

— Au moins, vous êtes en sécurité ?

— Oui. — Je suis ici avec Saïfon<sup>5</sup> et Béa<sup>6</sup>.

— D'accord. — J'arrive à l'instant. »

En un tour de main, j'enlève mon pyjama. J'enfile un pantalon, une chemisette. Je réveille, à côté, un ami, ambassadeur de Guinée, venu en mission à Conakry et qui loge chez moi. Il est formel : « N'y allons pas. »

J'hésite un instant. Il faut que j'y aille. Je suis membre de ce gouvernement que je ne peux pas abandonner quand il est en danger : ce serait une trahison. Ma décision est prise. Je m'en vais. L'honneur l'exige. Je ne saurais me dérober. Il est 2 h 50. Je dis à ma femme :

« Tu barricades la porte dès que je serai sorti. N'ouvre à personne, sous aucun prétexte. Je te téléphonerai de temps en temps et je reviendrai le matin pour t'emmener chez tes parents. »

Je vais au garage et monte dans ma voiture ministérielle, une

1. Parti africain de l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert.

2. Depuis le huitième congrès du P.D.G. — parti démocratique de Guinée — *Prêt pour la révolution* (en raccourci *prêt!*) remplace « allô ».

3. Mes amis et mes intimes m'appellent Porto — ou Portos.

4. Commandant Zoumanigui Kékoura, commandant de la gendarmerie nationale (sera fusillé le 29 juillet 1971, voir *infra*).

5. Saïfoulaye Diallo, ministre d'État chargé du domaine des Affaires extérieures.

6. Lansana Béavogui, ministre d'État chargé du domaine du Développement économique et qui deviendra Premier ministre. Tous deux sont membres du bureau politique national (BPN).

Mercedes 280 SE. Mon ami monte à côté de moi. Les phares éteints, nous roulons à vive allure vers la présidence. Devant le P.M.3 une activité fébrile : des gendarmes courent en tous sens.



## *A la présidence*

Alors que la ville est plongée dans une obscurité totale, la présidence est illuminée comme si c'était le 2 octobre, jour anniversaire de l'indépendance nationale. Le portail s'ouvre et nous montons quatre à quatre les escaliers menant au petit salon et au bureau du président Sékou Touré. Celui-ci, grave, répond au téléphone. En face de lui, Saïfoulaye et Béavogui. Sur le divan au fond de la pièce, la présidente Andrée Touré, émue, en robe de chambre. A côté Fily Cissoko<sup>1</sup>. Sans saluer, nous nous asseyons à notre tour. Il règne un silence lourd, lugubre, interrompu par la sonnerie du téléphone et la voix du « responsable suprême de la révolution ». Dans le lointain, résonnent des coups de feu, des éclats d'obus et de grenades.

D'autres membres du gouvernement nous rejoignent dont Savané Moricandian, ministre des Transports (arrêté en 1971 et exécuté dans la nuit du 17 au 18 octobre 1971) et Barry Ibrahima (Barry III), ministre du Contrôle financier (arrêté en décembre 1970 et pendu au pont du 8 novembre à Conakry, le 25 janvier 1971).

Nous finissons par savoir que nous sommes victimes d'une agression de la part du Portugal.

Au bout de quelque temps, je me lève :

« Nous ne pouvons pas rester assis comme cela, à ne rien faire...

— Je l'ai déjà dit, murmure la présidente.

— Que pouvons-nous faire ? reprend Béa.

1. Secrétaire général de la présidence, deviendra ministre des Affaires étrangères.

— Téléphoner à Kindia et demander des renforts.

— La ligne de Kindia ne marche pas. Nous avons déjà essayé, répond Fily.

— Nous pouvons passer par Fria qui contactera Kindia. »

Je m'empare du téléphone et, par l'intermédiaire du standardiste de la poste, j'obtiens Fria en priorité absolue. J'informe de la situation le secrétaire général de la région de Fria, Bah Amadou Yayé et lui demande de saisir le ministre-délégué de Kindia pour qu'il nous envoie des renforts. Je passe l'écouteur à Saïfoulaye pour confirmation de ces instructions.

Je reprends aussitôt :

« Le président ne peut pas rester ici ! Présidente, avez-vous un ami en ville et qui ait le téléphone ?

— Oui. »

Elle réfléchit un peu, hésite, veut parler. Je l'interromps :

« Ne dites pas de nom. Allez vous habiller. Président, préparez-vous aussi. »

Ce dernier revient habillé de blanc. Je lui dis :

« Vous ne pouvez pas rester en blanc : vous seriez une cible trop facile pour n'importe quel tireur, posté n'importe où... »

Il retourne dans sa chambre, met sur sa tenue blanche une veste marron, revêt un calot de même couleur. Un cortège se forme, composé du président, de la présidente, du ministre Béavogui, de Fily Cissoko. Je dis à ce dernier :

« En arrivant, tu téléphoneras à la poste pour faire changer le numéro de téléphone de l'ami chez lequel vous vous rendez. Tu nous communiqueras le nouveau numéro. Je vais saisir la poste pour leur dire que tu les appelleras pour effectuer un travail urgent. »

Tous s'embarquent dans une « Ami 6 » de la présidence conduite par le chauffeur du président, Moilaye Camara, et disparaissent pour une destination inconnue. Plus tard, Fily nous communiquera le numéro de téléphone de leur refuge et Béa nous rejoindra à la présidence. J'apprendrai par la suite que le président s'est réfugié d'abord à Almamy (Conakry I), chez M<sup>me</sup> veuve Guichard, mère du directeur général des Services de sécurité, Guy Guichard. Puis à Dixinn-Gare (Conakry II), chez Hadja Néné Gallé Barry dont l'époux, Thierno Ibrahima Bah (Dalaba) sera arrêté et fusillé avec son frère, El Hadj Bademba, au cours de la seconde vague d'arrestations.

Nous nous organisons au mieux. Le ministre d'État Diallo Saïfoulaye, assis devant le bureau du président, répond aux

différents appels téléphoniques et notamment à celui du président Félix Houphouët-Boigny, de Côte-d'Ivoire, à qui Saïfoulaye raconte que Sékou se trouve sous la douche. Le président ivoirien se propose d'envoyer immédiatement à Conakry une délégation pour apporter à la Guinée son soutien et sa sympathie.

Sékou Touré rejette l'idée et recommande à Saïfoulaye de demander à Houphouët un message de soutien et de sympathie. Cela suffira. Selon lui, la délégation n'aurait en effet d'autre but que de se renseigner pour le compte de l'impérialisme international. Saïfoulaye rappelle le président ivoirien pour l'en informer.

De mon côté, installé dans le salon attenant au bureau du président qui, jusqu'à sa rénovation, servait de salle de Conseil des ministres avant d'être transformé en salle d'attente et de conférence pour le président, je communique directement à la poste<sup>1</sup> des messages d'information destinés aux chefs d'État africains, au secrétaire général de l'O.N.U. et au secrétaire général de l'O.U.A. Je réponds aux multiples coups de téléphone qui viennent d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

J'entre en contact avec les permanences fédérales de Conakry I et II que je baptise « État-Major » de Conakry I et II alors que la présidence devient le « Haut-Commandement ». En même temps, je saisis le capitaine Sylla Ibrahima, responsable de l'aviation militaire et qui deviendra par la suite chef de l'état-major de l'armée de l'Air avec le grade de commandant<sup>2</sup>.

« Tu connais la situation, pourquoi ne faites-vous pas voler les Migs pour aider à la défense ? D'ici nous apercevons les bateaux et les péniches de débarquement des mercenaires.

— Tous les Migs sont en panne.

— Il faut faire quelque chose pour en dépanner au moins un.

— Nous allons essayer.

— Et l'hélicoptère présidentiel, est-il en état de voler ?

— Oui, je crois.

— Alors, faites-le décoller, qu'il survole la ville et qu'il aille atterrir à l'intérieur, à Kindia, Forecariah, où vous voudrez. »

Dans mon esprit, le vol de l'hélicoptère donnerait aux agresseurs le sentiment que le président a quitté la ville, et qu'ils ont échoué dans leur tentative.

Je téléphone à Barry Mamadou, directeur de la chaîne interna-

1. Et plus précisément à un jeune et dynamique agent du Bureau central des transmissions radio que tout le monde appelle « Jongleur ».

2. Il sera arrêté en 1973 et décèdera en 1977 après 18 jours de diète noire (voir *infra*, p. 151).

tionale de la Voix de la Révolution<sup>1</sup>. En quelques mots, je lui fais part de la situation. Il improvisera à cette occasion un brillant éditorial.

M'adressant au ministre Saïfoulaye, je lui suggère que le président lance un appel au peuple. Je me rends à la Radio où j'enregistre une déclaration improvisée à l'adresse de la J.R.D.A.<sup>2</sup>, la jeunesse guinéenne. Hadja Mafori Bangoura, présidente des femmes du P.D.G.-R.D.A.<sup>3</sup> en fera de même à l'intention des femmes de Guinée. Au lever du jour, vers 6 heures du matin, pour moi l'agression a échoué.

Dans la matinée, je fais un tour en ville. Malgré les coups de feu, sporadiques par-ci, nourris par-là, la vie continue, et la population, indifférente à ce qui se passe, vaque presque normalement à ses occupations. Les fanatiques du jeu de dames sont à leurs lieux de rendez-vous habituels.

Je prends contact avec un certain nombre d'amis pour préparer la retraite de notre groupe. Nous ne devons pas passer la nuit au Palais. J'en avais déjà touché un mot au ministre d'État Saïfoulaye. Il ne me répondit rien. Puis plus tard aux environs de 20 heures, il me lança :

« Au fond, tu m'avais dit qu'on ne devrait pas rester ici. Où veux-tu que nous allions ? »

— Je ne peux pas vous le dire. Si vous me faites confiance, je prends l'engagement d'assurer la sécurité de notre petit groupe aussi longtemps que cela sera nécessaire. »

Il réfléchit un temps :

« Bien. Nous te suivons. »

Notre cortège, composé d'El Hadj Saïfoulaye Diallo, Ben Dadouda Touré, alors ambassadeur à Freetown, Baba Kourouma, gouverneur de Conakry, quitte la présidence, à bord de la même Ami 6 qui, tôt le matin, avait emporté le président. Une semaine durant, je me chargeai de la sécurité de ce groupe, changeant régulièrement de cachette. Nous partons tous les jours de la présidence, aux environs de 21 heures, pour y revenir vers 5 heures du matin.

Un jour, alors que la tempête s'est apaisée, je préviens le

1. Barry Mamadou — Petit Barry — Député, nommé chef du bureau de presse de la présidence, sera arrêté en juillet 1971, libéré en novembre 1978.

2. Jeunesse de la révolution démocratique africaine.

3. Parti démocratique de Guinée — Rassemblement démocratique africain (sigle qui devient après l'indépendance de la Guinée : Révolution-Démocratie-Afrique).

ministre d'État, El Hadj Saïfoulaye Diallo, des informations qui m'étaient parvenues :

« Attention, dans le groupe d'Ismaël<sup>1</sup> on commence à faire courir le bruit que cette agression est une affaire peuhle, ce qui est extrêmement dangereux. Si les Peuhls sont plus nombreux parmi les envahisseurs, c'est parce que la communauté des chômeurs peuhls est la plus nombreuse à Dakar où le recrutement a été fait. »

Le ministre d'État semble méditer et me répond :

« J'en prends bonne note et je m'en occupe. »

1. Ismaël Touré, frère du président, ministre du domaine des Finances et membre du B.P.N. Pendant la durée de l'agression, il se cachera à Madina Cité, chez El Hadj Moriba Doumbouya.



## *Rétrospectives*

### **« Tuez-moi mais ne me livrez pas au peuple »**

Je serai, par la suite, informé des premiers moments de l'agression. Aux premiers coups de feu, tirés à Conakry II, à la Minière, aux environs de 2 heures du matin, le dimanche 22 novembre 1970, le commandant Zoumanigui Kekoura, commandant la gendarmerie nationale, le général Noumandian Keita, chef d'état-major général de l'armée guinéenne, accompagnés de certains officiers, se précipitent au palais présidentiel. A leur vue, le président Sékou Touré, croyant à un coup d'État, perd son sang-froid et, levant les bras en l'air, leur dit en tremblant :

« Tuez-moi mais ne me livrez pas au peuple. Ne me faites pas honte (en malinké : *a lou kana n'malouya !*). »

Les officiers répondent :

« Non Président, nous venons chercher les clés des magasins de munitions. »

Plus tard, le général Noumandian racontera la scène à son vieil ami, le sage el Hadj Sinkoun Kaba, qui lui dira :

« Vous auriez dû improviser un coup d'État, l'arrêter. Vous avez eu tort, bien tort. »

Et, une certaine tristesse dans les yeux, une certaine émotion dans la voix, il ajoutera :

« Maintenant il vous tuera tous ! Il n'épargnera aucun de vous. »

Effectivement, Sékou Touré les fera tous arrêter et exécuter le 29 juillet 1971.

### Des prisonniers portugais blancs

Le P.A.I.G.C., dans sa lutte révolutionnaire d'indépendance nationale contre le colonialisme portugais, avait fait un certain nombre de prisonniers blancs parmi lesquels le fils du maire de Lisbonne.

Décidés à récupérer ces derniers, les autorités portugaises organisèrent l'expédition de Conakry, en complicité avec certains Guinéens de l'opposition extérieure<sup>1</sup>. Ils recrutèrent, à cet effet, des Guinéens *bana-bana* ou chômeurs qui peuplent les rues des capitales voisines, leur firent subir un rapide entraînement militaire et les embarquèrent avec des militaires portugais « pour une destination inconnue ».

Les bateaux les transportant, des L.S.T.<sup>2</sup>, arrivent au large de Conakry, ce samedi 21 novembre 1970, en fin d'après-midi. Ils restent là jusqu'aux environs de minuit. Le débarquement commence à bord de plusieurs péniches. Les mercenaires prennent position dans différents points de la ville. Malgré les multiples polices officielles, officieuses et parallèles, leur présence n'est signalée à aucun moment.

Aux environs de 2 heures du matin, les agresseurs débarqués sur la plage de la Minière, essentiellement des Blancs, attaquent le quartier général et la prison du P.A.I.G.C. d'où ils libèrent les prisonniers portugais blancs qui s'y trouvaient, démolissent la résidence d'Amilcar Cabral dont la liquidation physique était aussi l'un de leurs principaux objectifs. Ils tirent sur tout ce qui bouge et commettent d'ignobles assassinats dont celui du comte von Tiesenhausen de la République fédérale d'Allemagne. Ils se rendent à la résidence secondaire de Sékou Touré, à Bellevue, non loin de là et, croyant que celui-ci s'y trouvait, détruisent la case principale. Ils acquièrent ainsi la conviction que le président est mort et rembarquent, emmenant leurs blessés et leurs morts.

Un autre groupe comprenant des envahisseurs guinéens et des Blancs s'emparent du camp Boiro dont les principaux responsables disparaissent. Siaka Touré, commandant du camp, se réfugiera à l'hôtel Camayenne, dans la chambre et auprès de Baldé

1. Fortement « noyauté » d'éléments dévoués à Sékou Touré.

2. Liberty ship transport (de la Seconde Guerre mondiale). Les mercenaires parleront plus tard de six bateaux dont : *la Bombarda*, *la Montante* et *l'Orion*. (Voir le *Livre Blanc sur l'agression portugaise contre la république de Guinée* publié par le gouvernement guinéen en 1971, p. 153 et 519.)

Oumar, secrétaire général-adjoint de l'O.E.R.S.<sup>1</sup> qui sera arrêté par la suite et fusillé dans la nuit du 17 au 18 octobre 1971.

Oularé Douiti, alors « margis »<sup>2</sup>, leur fait ouvrir la porte du bloc pénitentiaire en utilisant le mot de passe convenu et en assurant à ses défenseurs qu'il est seul. Les envahisseurs abat-trent ces derniers et délivreront les prisonniers politiques qui y étaient enfermés. Ceux-ci commettront la faute de se reconstituer prisonniers dans la journée du même dimanche 22 novembre, arguant du fait qu'ils auraient été libérés par les ennemis du peuple.

Le capitaine Abou Soumah aura, seul, le réflexe qui convient en pareille situation. Il dira qu'ayant entendu Sékou Touré « vociférer » (c'est son terme), à la radio, il s'arrangera pour quitter la Guinée. On arrêtera l'ensemble des parents qui lui restaient en Guinée : ses oncles, ses tantes, ses frères, son beau-frère et un cousin germain. Un de ses frères sera presque immédiatement fusillé ; le second, un jeune administrateur sorti de l'École nationale d'administration de Conakry, mourra en prison. Son beau-frère et son cousin ne seront libérés qu'en 1978 dans un état lamentable, le dernier à moitié paralysé et ayant pratiquement perdu la vue.

Le général Diané Lansana, alors ministre de la Défense et président du Comité révolutionnaire, se rendra dès les premiers coups de feu au camp Boiro : arrêté, il se fera passer pour le « chauffeur du ministre ». Reconnu, il ne devra la vie qu'à Camara Balla qui interviendra : « Ne le tuez surtout pas ! Il faut qu'il s'explique devant le peuple. » On l'enfermera dans une cellule du bloc du camp d'où il sera libéré par un des Guinéens venus avec les Portugais, Barry Ibrahima qui sera exécuté, peu de temps après, à Kindia. Le général Diané se réfugiera, transi de peur, au domicile de l'ambassadeur d'Algérie, non loin de là. Sékou Touré lui interdira de révéler, à qui que ce soit, les conditions de sa libération surtout qu'il la devait à un Peuhl<sup>3</sup>. Jusqu'à la fin de sa vie, il lui en voudra de n'avoir pas été tué par les agresseurs, ce qui, pour lui, était la meilleure preuve que

1. Organisation des États riverains du Sénégal.

2. De l'équipe de Siaka ; « margis » : maréchal des logis.

3. La version qu'on fera circuler de ces faits est que Diané aurait réussi à ouvrir la cellule dans laquelle il avait été enfermé, et à escalader les murs du bloc. Cette version paraît invraisemblable car, comment aurait-il pu ouvrir une cellule fermée de l'extérieur, et escalader les murs du bloc, hauts d'au moins cinq mètres ?

Diané était leur complice ! Si celui-ci n'avait pas été son cousin germain, il l'aurait fait fusiller sans autre forme de procès.

Le commandant Ousmane Condé sera purement et simplement abattu. Le lieutenant Kourouma Moriba, de la Marine nationale, connaîtra le même sort.

Le groupe, composé uniquement de Guinéens, chargé d'attaquer le palais de la présidence, n'a pas pu accomplir sa mission [...] « parce que le guide n'a pas reconnu le palais » [...] <sup>1</sup>. Et l'on s'évertuera après, à nous convaincre que les envahisseurs avaient des complices intérieurs qui leur servaient de guides. Je ne vois pas à Conakry le moindre Guinéen qui, même de nuit, même sans lumière <sup>2</sup>, ne pourrait pas reconnaître le palais présidentiel.

Pendant ce temps, le lieutenant J. J. Lopès de l'armée portugaise, débarqué avec vingt-quatre de ses hommes, refuse d'attaquer l'aéroport comme c'était l'objectif, dès qu'il constate qu'il se trouve à Conakry. Sans avoir tiré un coup de feu, il se rend volontairement à la milice populaire avec l'ensemble de ses hommes et leurs armes <sup>3</sup>.

Après son audition par la commission d'enquête de l'O.N.U., le lieutenant Lopès sera transféré à Kindia avec ses hommes et les autres mercenaires. Ils seront passés par les armes au mois de décembre, avant la réunion de l'Assemblée nationale érigée en tribunal révolutionnaire.

Dans la journée de ce même dimanche 22 novembre, les bateaux portugais lèveront l'ancre avec les prisonniers portugais blancs qu'ils venaient de libérer, abandonnant à terre la plupart des mercenaires qu'ils y avaient débarqués : soldats portugais et guinéens recrutés à Dakar, Bissau, Bathurst (actuelle Banjul). Les autorités portugaises se débarrasseront de ceux de ces Guinéens qui n'auront pas été débarqués ou qui, après l'avoir été, réussiront à retourner à bord : ils les déposeront les jours suivants à la frontière entre la Guinée-Bissau et la Guinée-Conakry, du côté de Gaoual-Koundara. Tibou Tounkara, ancien ambassadeur à Paris et à Dakar, ministre de l'Agriculture, sera nommé responsable des opérations dans cette zone, Mamadi Keita membre du B.P.N., ministre de l'Éducation nationale, le coiffant en qualité de coordonnateur de toute la zone d'opérations de la Moyenne-Guinée. Mamadi en voudra à Tibou d'avoir

1. Déposition d'un mercenaire devant la Commission d'enquête de l'O.N.U., in *Libre Blanc sur l'agression portugaise contre la république de Guinée*, p. 98.

2. Alors que ce jour-là, la présidence était le seul lieu illuminé de la ville.

3. Voir *Libre Blanc*, op. cit., p. 91.

ignoré son autorité en adressant, directement et par-dessus sa tête, au « responsable suprême de la révolution » ses rapports sur la situation dans la zone qu'il contrôlait. « Il me le paiera cher », disait-il. Tibou pourtant considéré comme membre du clan Behanzin-Mamadi (voir *infra* dossier LBZ p. 114), sera arrêté et fusillé dans la nuit de 17 au 18 octobre 1971.

Les réactions internationales ne se font pas attendre. Le conseil des ministres de l'O.U.A. réuni en session extraordinaire à Lagos, dès le début du mois de décembre, prend position pour la Guinée et condamne l'agression portugaise. Le conseil de sécurité de l'O.N.U. envoie à Conakry une mission d'enquête (Résolution 289, 1970).

Des messages de soutien affluent. Une unanimité se fait autour de la Guinée et de son leader. Moment unique, moment privilégié, politiquement exceptionnel pour procéder à une réconciliation nationale en Guinée. Hélas ! Sékou Touré n'en profitera que pour asseoir davantage son pouvoir, en semant la terreur au sein du peuple, en liquidant physiquement adversaires supposés ou réels, soupçonnés de ne pas lui être aveuglément acquis.

La situation maîtrisée, commencent les arrestations nombreuses, inattendues, surprenantes. Il paraît que Barry III, Mme Loffo Camara, Baldet Ousmane, sont des complices intérieurs des agresseurs. D'autres, Jean-Paul Alata, Kapet de Bana, Elie Hayeck, Abouchacra, Tassos Mavroidis, seront arrêtés, libérés, repris.

L'Assemblée nationale s'érige en tribunal révolutionnaire et statue sur le cas des mercenaires et de leurs prétendus complices intérieurs. Elle entérine — pouvait-elle agir autrement ? — les décisions arrêtées par le comité révolutionnaire, en réalité le « responsable suprême de la révolution » et son frère Ismaël Touré.

C'est alors que commencent les exécutions capitales — le « carnaval de Conakry » — dira un journaliste — en réalité le carnaval macabre du P.D.G. En effet, à Conakry au pont du 8 novembre, devenu pont de la Honte, baptisé plus tard « pont Fidel Castro Ruz, route infinie de l'Histoire » et débaptisé à l'occasion du sommet de la CEDEAO<sup>1</sup>, on pendra Baldet Ousmane, Makassouba Moriba, Barry Ibrahima dit Barry III, Keita Kara de Soufiana. On fusillera, au champ de tir de l'armée à Yakhémato, entre Matoto et le centre d'enrobage des Travaux

1. Communauté économique des États de l'Afrique occidentale.

publics, peu avant l'usine de cigarettes et d'allumettes E.N.T.A.<sup>1</sup>, huit personnes dont, semble-t-il, Tall Habib, Mme Loffo Camara, Soumah Théodore, Conté Ansoumane, Touré Kerfalla, Kaba Laye. A l'intérieur, dans toutes les régions de Guinée — qui en comptait alors vingt-neuf (pour trente fédérations du parti, Conakry en ayant deux) — on pendra au moins deux personnes. Cela se passera dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 janvier 1971.

La Guinée se réveillera, ce lundi, terrifiée de se trouver en face de ces pendants, pratique qu'elle n'avait jamais connue auparavant. Le monde commence à découvrir Ahmed Sékou Touré sous ses traits de tyran sanguinaire qui a jeté bas le masque du démocrate.

Avant que le tribunal ne statue sur les cas qui lui étaient soumis, les mercenaires et beaucoup d'autres victimes avaient déjà été passés par les armes. Aucun des accusés ne comparaitra devant le tribunal — ce n'est pas la tradition dans la Guinée de Sékou Touré<sup>2</sup>. Le tribunal statuera sur audition de bandes magnétiques, enregistrées dans des conditions douteuses, sur des catégories et non sur des cas individuels. Aucune défense ne sera assurée aux accusés qui n'auront pas le droit de se défendre eux-mêmes. Aucun recours après le jugement immédiatement exécutoire! Le chef de l'État lui-même renoncera solennellement à l'exercice de son droit constitutionnel de grâce! Était-ce nécessaire?!

Si en théorie l'Assemblée est souveraine, en réalité elle n'a aucun droit de modification des « propositions » que le comité révolutionnaire lui soumet. Le député qui aurait la malencontreuse idée de vouloir les amender disparaîtrait aussitôt de la circulation (on découvrirait que c'est un membre de la « cinquième colonne » camouflé au sein de l'Assemblée nationale) ou, s'il a beaucoup de chance, il obtiendrait un sursis jusqu'au prochain complot. Peu importe la sentence. Des condamnés aux travaux forcés seront fusillés immédiatement (Touré Kerfalla) ou plus tard (Koumbassa Abdoulaye, Barry Baba, Diallo Souleymane Yala, Diallo Thierno Mamadou Cellou, etc.).

Dans l'esprit du régime, la phase de l'Assemblée est destinée à

1. Entreprise nationale des tabacs et allumettes.

2. Un jour, lors du complot de 1969, alors que je lui demandais d'accorder aux accusés la chance de comparaître personnellement devant l'instance de jugement, il me répondit que pour leur propre sécurité cela serait dangereux, qu'ils allaient se faire « lyncher » par la population.

donner un semblant de forme juridique, à convaincre l'extérieur que tout se passe légalement.

Mais, bien avant la réunion de l'Assemblée<sup>1</sup>, alors que radio-Bissau menaçait et déclarait que les Portugais viendraient encore libérer leurs hommes, la panique s'empara d'Al Capone<sup>2</sup>. Il téléphona le mot d'ordre convenu : « Il faut passer à l'action. » Ce fut le carnage.

Mandjou Touré, neveu du président, dit-on officiellement, son fils adultérin affirme « radio-trottoir », photographe devenu lieutenant dans l'armée guinéenne, s'illustra dans ce massacre. Son « plaisir » consistait à introduire le canon de son P.M. AK<sup>3</sup> dans le fondement des mercenaires et à tirer. Plus tard, il sera nommé ambassadeur, donc représentant du peuple de Guinée, dans l'un des pays les plus civilisés et les plus raffinés du monde : le Japon. Quelle insulte à ce pays et à son grand peuple ! Quelle insulte au peuple de Guinée !

Le cas de Mandjou Touré n'est pas isolé. Il est à peu près certain que d'autres responsables politiques ont participé aux massacres de 1971 comme membres du peloton d'exécution. Mamadi Keita, alors ministre de l'Éducation nationale et membre du B.P.N. au lendemain de l'exécution de M<sup>me</sup> Loffo Camara, disait avec fanfaronnade, à qui voulait l'entendre : « *An ka boun han an ka sisi bo a noun n'na* » (malinké, traduction : « nous avons tellement tiré sur eux que nous avons fait sortir la fumée de leur nez »).

Des pays voisins, la Sierra Leone, le Liberia et surtout la Gambie, procéderont, dès le lendemain de l'agression, à des extraditions de ressortissants guinéens dont ils voulaient se débarrasser, les expédiant, ainsi, à une mort certaine. Ces malheureux furent tous sommairement exécutés, sans jugement ni interrogatoire. Dans ce tragique ballet d'extraditions, le président Dauda Jawara de Gambie, joua le rôle principal devant le président Siaka Stevens de Sierra Leone, qui, pourtant, livrera un de ses propres ressortissants.

1. C'est Marcel Mato, ex-ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, avec qui j'ai partagé la même cellule avant son exécution dans la nuit du 17 au 18 octobre 1971, qui m'a rapporté ce récit.

2. L'un des sobriquets de Sékou Touré. Il y en a d'autres : le flibustier, expression chère au doyen Abdourahmane Diallo, ministre membre du B.P.N., mort en 1968 ; A.S.T. (Ahmed Sékou Touré) que l'on traduit à Conakry par *Ammé*, *Sonkhoi*, *Torè* (angoisse, cris, misère) ou encore « animal sans tête ».

3. Pistolet-mitrailleur Arachnikov (de fabrication soviétique).